

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire sur convocation du 06/11/17

-- VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017 – 19 HEURES --

Présents : M. MARCHI Jean-Claude, Maire

Mmes DA COSTA Evelyne, FICHELLE Sandrine, GOUDARD Angélique, PASQUIER Lucie, PULLARA Marie-Laure, et MM. BARXIAS-CASTIES Antoine, BOSC Alain, DUHAN Fabien, ELIEZ Jacques, HARLINGUE Jacky et PLAZA Floréal

Absents excusés : LACOTTE Sylvie (procuration à M. ELIEZ Jacques), DANA Jean-Paul (procuration à Mme DA COSTA Evelyne), KENNEDY Darren (procuration à M. MARCHI Jean-Claude)

Secrétaire de séance : M. ELIEZ Jacques

M.MARCHI souhaite ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Recrutement d'un agent contractuel

Le conseil approuve à l'unanimité des membres présents.

Approbation du PV du 12/10/2017 :

Malgré l'abstention de MME PULLARA le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 12/10/2017 est approuvé à la majorité des membres présents.

Acquisition de la parcelle Zone AU2 Secteur Château d'eau :

M. MARCHI rappelle le projet de construction d'un lotissement communal sur cette zone.

Il propose un prix d'achat de 25€/m² qui correspond à l'évaluation des services des domaines.

Par 1 ABSTENTION (Mme PASQUIER) et 14 voix POUR, le Conseil Municipal approuve à la majorité des membres présents.

Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap) :

La loi Handicap n°2005-102 du 11 février 2005, impose aux gestionnaires l'obligation de mettre en accessibilité tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP).

Un diagnostic a été établi par le Cabinet VERITAS afin de planifier les travaux sur trois ans et pour un montant estimé de 69 860 € TTC. M. MARCHI précise que certains travaux pourront être réalisés en régie afin de réduire les coûts.

Il demande au Conseil Municipal de valider cet agenda et de l'autoriser à le déposer auprès de Monsieur le Préfet de l'Hérault.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Recrutement d'un agent contractuel :

M. MARCHI informe le conseil de la fin d'un contrat aidé au service cantine au 31/12/2017.

Afin de pallier cette absence et dans l'attente de nouvelles directives de l'état concernant la création de dérogations sur de nouveaux contrats aidés, il propose de recruter un CDD de 2 mois.

Une offre d'emploi sera diffusée avec dépôt des candidatures au 30/11/2017 au plus tard.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents.

Questions Diverses :

- Ecole Abel Gau : Suite à la réunion des parents d'élèves, une majorité souhaite revenir à la semaine des quatre jours.
- Début des travaux Avenue de la Bastide lundi 13 novembre 2017
- Début des travaux 2nd court de tennis mardi 14 novembre 2017

La séance est levée à 20h.

Fait à Autignac, le 13 novembre 2017

Le Maire

Jean-Claude MARCHI